

Créé le 29.09.2016 à 15h45

Mis à jour le 29.09.2016 à 15h45

Une charte pour lancer le projet éducatif

Enseignement. Le gouvernement vient d'adopter les modalités de la mise en œuvre du projet éducatif calédonien. Elles seront débattues au Congrès le mercredi 19 octobre.



*Les premières concrétisations du projet éducatif interviendront en 2017, en particulier la correction locale du baccalauréat. Photo Archives LNC
Philippe Frédière*

Il y a eu le projet éducatif calédonien, voté le 15 janvier 2016. Il y a maintenant la charte d'application de ce projet. Adoptée hier par le gouvernement, elle doit faire l'objet d'un examen par le Congrès le 19 octobre prochain. C'est-à-dire une semaine avant que la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, ne vienne en Nouvelle-Calédonie du 25 au 28 octobre pour couronner l'entreprise. L'État doit en effet apporter 10 milliards au cours des prochaines années au soutien de cette réforme.

Travail identitaire

Le projet éducatif calédonien doit se mettre en œuvre en trois ans et trois rentrées scolaires successives : 2017, 2018 et 2019. « C'est-à-dire les rentrées scolaires de la mandature en cours » rappelle Hélène Iékawé, membre du gouvernement en charge de l'enseignement.

Les grandes lignes annoncées ? Développer l'identité de l'école calédonienne avec, notamment, l'instauration d'une demi-heure hebdomadaire d'enseignement des fondamentaux de la culture kanak.

Il y aura aussi l'introduction d'un « parcours civique scolaire » commençant dès la maternelle, qui se traduira par de la théorie, mais aussi de la pratique comme des actions de plantation d'arbres ou de nettoyage de plages.

La nouveauté phare de 2017 sera, si le texte est voté, la correction locale du baccalauréat. Elle restera cependant une compétence de l'État dont l'exercice sera assuré par des enseignants locaux.

Diversité et violences

Autre grande ambition ? Mieux prendre en compte la diversité des publics de l'école : sociale, ethnique, culturelle, mais aussi les cas particuliers comme certains handicaps ou les comportements spécifiques comme l'autisme.

Évidemment, la prévention des violences est un axe central du projet éducatif. Par la médiation, mais aussi par la remontée systématique des incidents depuis les établissements jusqu'au vice-rectorat et à la direction de l'enseignement. Le dernier grand objectif que s'assigne le projet éducatif, c'est l'ouverture de l'école calédonienne sur l'environnement océanien et sur le monde.

Cela passera par des projets d'établissement, des conventions avec les pays voisins pour des échanges, mais aussi par l'ouverture d'une section internationale australienne dans un établissement du deuxième degré.

En 2017 devrait également se créer un Observatoire de la réussite éducative (ORE). C'est aussi dans le cadre du projet éducatif que va être institué le service civique calédonien, qui concernera tout particulièrement les adolescents quittant le système scolaire sans diplôme ni qualification.